

La moitié des jeunes a un emploi stable

Parmi les jeunes actifs martiniquais, neuf sur dix sont salariés, plus de la moitié d'entre eux occupe un emploi stable lié à un contrat à durée indéterminée (CDI), quatre sur dix occupent un emploi temporaire dont une majorité de femmes en contrat à durée déterminée (CDD). Néanmoins, ce ne sont pas les jeunes les plus diplômés qui sont en CDI, mais bien ceux ayant un diplôme issu d'une filière courte. Un jeune sur quatre travaille à temps partiel, dont plus de la moitié en emploi aidé ou en contrat de qualification. Peu de jeunes sont en apprentissage alors que leur taux de chômage est particulièrement élevé.

Lise Demougeot

Le salariat, une réalité pour plus de neuf jeunes martiniquais sur dix

En Martinique, en 2012, la quasi-totalité des jeunes de 15 à 29 ans en emploi est salariée. Seuls 7,7 % des jeunes actifs occupés ne le sont pas (figure 1). Ils ont alors un statut (définitions) d'indépendant, d'employeur ou d'aide familial. Parmi les salariés, la moitié occupe un emploi stable : 50,8 % ont en effet un contrat à durée indéterminée (CDI). Même si le salariat est presque autant répandu chez les femmes que chez les hommes (92,5 % d'entre elles contre 92,1 % d'entre eux), on observe des différences dans les types de contrat entre les deux sexes.

Tandis qu'une relative parité concerne les CDI, les femmes sont un peu plus nombreuses que les hommes à signer des contrats à durée déterminée (CDD), mais sont plus rares parmi les apprentis. La situation des jeunes martiniquais n'est pas anecdotique. En France hexagonale, le constat est même davantage marqué, puisque les jeunes actifs occupés sont encore plus nombreux à avoir un statut de salarié (94,2 % d'entre eux) et ils sont 60,2 % à occuper un emploi à durée indéterminée. Par contre, le salariat concerne, à l'inverse, plus d'hommes que de femmes.

En Martinique, deux jeunes actifs occupés sur trois n'ont pas le baccalauréat, quel que soit leur statut d'emploi. Ce constat concerne 47,6 % des salariés et 46,6 % des non salariés (figure 2). En outre, 15,3 % des jeunes actifs occupés n'ont aucun diplôme. Même si le niveau de formation des salariés est un peu plus élevé (37,6 % possèdent le baccalauréat ou un diplôme de l'enseignement supérieur contre seulement 32,5 % des non salariés), il reste faible.

Par ailleurs, la fréquence des CDI de ces jeunes n'augmente pas avec leur niveau de diplôme, puisque plus d'un jeune martiniquais sur dix ayant un emploi à durée in-

déterminée a un diplôme issu d'une filière courte d'enseignement (CEP, brevet, CAP ou BEP). La situation en France hexagonale est différente. Le niveau de diplôme des jeunes actifs occupés est plus élevé : un quart d'entre eux seulement (26,0 %) n'a pas le baccalauréat et 7,9 % n'ont aucun diplôme. En outre, la fréquence des jeunes ayant des contrats sans limite de durée augmente avec leur niveau de diplôme.

Sept femmes sur dix travaillent à temps complet

En Martinique, les trois quarts des jeunes actifs occupés travaillent à temps complet. En 2012, les emplois à temps partiel concernent seulement 25,4 % des jeunes martiniquais. Le travail à temps complet concerne davantage les non salariés que les salariés, avec un écart de 9,8 points entre les deux statuts (figure 3).

Les stagiaires, les intérimaires mais surtout les jeunes ayant un emploi aidé (définitions) ou un contrat de qualification sont plus nombreux à travailler à temps partiel, alors que pour les autres types de contrat, ils travaillent plus souvent à temps complet. Lorsqu'ils travaillent à temps complet, les écarts sont d'ailleurs souvent très marqués pour certains profils : 60,4 points chez les indépendants, 72,4 points chez les employeurs et jusqu'à 77,8 points chez les jeunes en CDI.

En 2012, les emplois à temps partiel concernent davantage les femmes que les hommes : 28,2 % d'entre elles contre 22,4 % d'entre eux. Par ailleurs, 57,5 % des jeunes travaillant à temps partiel sont des femmes. Le fait que les femmes travaillent plus souvent à temps partiel que les hommes est un phénomène que l'on observe également en France hexagonale, dans des proportions toutefois moins importantes (27,8 % d'entre elles et 13,6 % d'entre eux). Toutefois, les jeunes marti-

niquaises étant mères plus tôt, elles sont plus souvent à temps partiel que les jeunes femmes de France hexagonale.

Parmi les jeunes martiniquais qui travaillent, près de la moitié occupe un emploi temporaire (définitions). En 2012, les emplois temporaires occupés par les jeunes actifs sont principalement des CDD (84,7 %), mais également des contrats d'apprentissage (18,9 %). Les femmes et les hommes sont presque tout autant concernés par ce type d'emploi temporaire. La précarité de l'emploi est particulièrement sensible chez les jeunes de 15 à 29 ans. C'est d'ailleurs à cette tranche d'âge que s'adressent les dispositifs d'accompagnement tels que les contrats d'apprentissage ou les emplois aidés.

Apprentissage ou emploi aidé : des emplois pour un jeune martiniquais sur dix

En 2012, 1 192 jeunes martiniquais sont en contrat d'apprentissage et 417 ont un emploi aidé ou un contrat de qualification. Les apprentis représentent 7,2 % des jeunes actifs occupés et sont majoritairement des hommes (61,2 %). Le contrat d'apprentissage, destiné aux jeunes de 16 à 25 ans, est un contrat de travail à durée déterminée. Il vise à favoriser l'insertion des jeunes en ménageant un « sas » entre leur scolarité au sens strict et leur pleine entrée dans la vie active. Quant aux jeunes ayant un emploi aidé, ils représentent 2,5 % des jeunes actifs occupés, dont une majorité de femmes (54,0 %).

Avec les emplois aidés, l'État fait le choix de financer l'emploi des jeunes. Le taux de chômage des jeunes martiniquais a régulièrement franchi les 40 % et il est même actuellement supérieur à 50 %. Face à ce constat, des dispositifs d'accès à l'emploi spécifiquement destinés aux jeunes tentent de favoriser leur insertion professionnelle. Ces mesures recouvrent notamment l'apprentissage et les emplois aidés. ■

1 Seuls 8 % des jeunes actifs occupés ne sont pas salariés

Statut d'emploi et type de contrat des actifs occupés de 15-29 ans, par sexe (en %)

| | Femme | Homme | Ensemble |
|-----------------------------------------|--------------|--------------|--------------|
| Non salariés | 7,5 | 7,9 | 7,7 |
| Indépendants | 79,3 | 71,8 | 75,5 |
| Employeurs | 19,1 | 27,0 | 23,1 |
| Aides familiaux | 1,6 | 1,2 | 1,4 |
| Salariés | 92,5 | 92,1 | 92,3 |
| Apprentis | 6,1 | 9,5 | 7,8 |
| Intérimaires | 1,9 | 2,0 | 2,0 |
| Emploi aidés, contrats de qualification | 2,5 | 2,9 | 2,7 |
| Stagiaires | 1,4 | 1,8 | 1,6 |
| CDD | 35,9 | 34,2 | 35,0 |
| CDI | 52,2 | 49,5 | 50,8 |
| Ensemble | 100,0 | 100,0 | 100,0 |

Source : Insee, Recensement de la population 2012, exploitation principale.

2 Deux jeunes actifs occupés sur trois n'ont pas le baccalauréat

Statut d'emploi et type de contrat des actifs occupés de 15-29 ans par niveau de diplôme (en %)

| | Enseignement supérieur long | Enseignement supérieur court | Baccalauréat et équivalents | CAP, BEP et équivalents | Brevet, CEP | Sans diplôme | Ensemble |
|-----------------------------------------|-----------------------------|------------------------------|-----------------------------|-------------------------|-------------|--------------|--------------|
| Non salariés | 10,5 | 3,7 | 18,3 | 25,5 | 21,1 | 20,9 | 100,0 |
| Indépendants | 10,3 | 3,2 | 17,5 | 24,0 | 23,3 | 21,8 | 100,0 |
| Employeurs | 9,8 | 5,8 | 20,2 | 29,9 | 15,2 | 19,2 | 100,0 |
| Aides familiaux | 28,3 | 0,0 | 33,9 | 37,9 | 0,0 | 0,0 | 100,0 |
| Salariés | 11,4 | 4,6 | 21,6 | 30,0 | 17,6 | 14,8 | 100,0 |
| Apprentis | 24,1 | 12,8 | 26,6 | 27,4 | 6,7 | 2,4 | 100,0 |
| Intérimaires | 12,9 | 4,2 | 37,2 | 30,5 | 9,3 | 6,0 | 100,0 |
| Emploi aidés, contrats de qualification | 20,3 | 9,8 | 26,1 | 29,0 | 10,7 | 4,0 | 100,0 |
| Stagiaires | 32,1 | 11,2 | 18,8 | 19,3 | 8,2 | 10,3 | 100,0 |
| CDD | 12,0 | 4,5 | 22,9 | 31,8 | 16,2 | 12,6 | 100,0 |
| CDI | 7,8 | 3,0 | 19,2 | 29,6 | 21,2 | 19,2 | 100,0 |
| Ensemble | 11,3 | 4,6 | 21,4 | 29,7 | 17,8 | 15,3 | 100,0 |

Source : Insee, Recensement de la population 2012, exploitation principale.

3 La moitié des jeunes salariés qui travaillent à temps partiel sont en CDD

Statut d'emploi et type de contrat des actifs occupés de 15-29 ans à temps partiel, par sexe (en %)

| | Femme | Homme | Ensemble |
|-----------------------------------------|--------------|--------------|--------------|
| Non salariés | 4,6 | 6,2 | 5,3 |
| Indépendants | 78,7 | 80,0 | 79,4 |
| Employeurs | 16,8 | 17,3 | 17,1 |
| Aides familiaux | 4,5 | 2,7 | 3,6 |
| Ensemble | 100,0 | 100,0 | 100,0 |
| Salariés | 95,4 | 93,8 | 94,7 |
| Apprentis | 9,9 | 18,6 | 13,8 |
| Intérimaires | 3,8 | 3,9 | 3,9 |
| Emploi aidés, contrats de qualification | 5,3 | 7,0 | 6,0 |
| Stagiaires | 1,9 | 4,7 | 3,1 |
| CDD | 57,3 | 46,8 | 52,7 |
| CDI | 21,8 | 19,0 | 20,5 |
| Ensemble | 100,0 | 100,0 | 100,0 |

Source : Insee, Recensement de la population 2012, exploitation principale.